



ARRETE N° 2024_0208

ARRETE DE VOIRIE TRAVAUX RUE DE CHANTEMERLE

- Nous, Denise SERRANO, Maire de VILLEMANDEUR,
- Vu les articles du Code Général des Collectivités Territoriales n° L2211-1, L2213-1 et L2213-2
- Vu le Code de la Route,
- Vu les travaux de remplacement de buse à réaliser par l'entreprise MERLIN TP domiciliée 415 rue des Merisiers 45700 Pannes, représentée par Monsieur Nicolas GALLET, dans la rue de Chantemerle,
- Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des travailleurs présents sur le chantier,
- Considérant que ces travaux vont apporter des perturbations dans le trafic routier et qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement afin de prévenir tout danger,

ARRETONS

Article 1 : A compter du 15 avril 2024, et jusqu'au 26 avril 2024, le stationnement sera interdit et la circulation réglementée (alternance manuelle avec sens prioritaire de circulation) au 18 rue de Chantemerle.

Article 2 : Les droits des riverains demeurent réservés en ce qui concerne l'accès à leur propriété.

Article 3 : L'interdiction mentionnée à l'article 1 ne s'applique pas aux véhicules de la Gendarmerie, de la Police Nationale et du Service des Secours et de Lutte contre l'Incendie.

Article 4 : L'entreprise MERLIN TP est chargée de mettre en place la signalisation nécessaire.

Article 5 : Mme le Maire de VILLEMANDEUR, M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, Monsieur le Directeur de l'entreprise MERLIN TP, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, M. le Commandant du Centre de Secours et de Lutte contre l'Incendie de MONTARGIS-VILLEMANDEUR, Madame la Responsable de la Police Municipale de VILLEMANDEUR, M. le Président du SMIRTOM, M. le Président de l'AME, M. le Directeur de KEOLIS MONTARGIS, Transports ULYS, Transports DARBIER, Transports TRANSDEV de GIEN, M. le Directeur de l'entreprise MERLIN TP, M. le Directeur des Services Techniques Municipaux de VILLEMANDEUR.

Fait à VILLEMANDEUR, le 05/04/2024

P/ Le Maire, par délégation,
Le 1er adjoint au Maire
Claude TOURATIER



Date d'affichage : 05/04/2024

DEPARTEMENT DU LOIRET

Formulaire à transmettre
aux Services Techniques
de la commune de VILLEMANDEUR

ENTREPRISE :

MERLIN TP
415 Rue des Merisiers
45700 PANNES
Responsable du chantier :
GALLET Nicolas , conducteur de travaux 06 14 69 97 00
Philippe MITTEAU , chef d'équipe 06 14 69 67 14

DEMANDE D'ARRETE MUNICIPAL

Lieu des travaux : 18 rue de Chantemerle

Début des travaux : du 15 avril au 26 avril 2024

Délai des travaux : 2 semaines

Type de travaux à effectuer : Remplacement de buse Ø 300 3 ml

<u>SOUHAIT DE L'ENTREPRISE</u>	<u>LIEU</u>
- rue barrée <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	18 rue de Chantemerle
- Stationnement interdit <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
- Traversée de route par demi chaussée <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
<input checked="" type="checkbox"/> autre : ALTERNAT PAR PANNEAUX	

Fait à PANNES le 4 Avril 2024
L'entreprise


MERLIN TP
415 Rue des Merisiers
Parc Activités Arbores - 45700 PANNES
Tél. 02.38.97.10.03
RCS Orléans B 775 532 955 - Siret 775 532 955 00033
N° au capital de 100 000 € - N° TVA FR 42 775 532 955

COMMUNE DE VILLEMANDEUR
SERVICES TECHNIQUES – 31 Rue JOSDON – 45700 VILLEMANDEUR
Tél : 02.38.07.16.70 Fax : 02.38.93.06.91



20m

(47.981265 2.704254);(47.981194 2.704203);(47.981125 2.704415);(47.981389 2.704596);(47.981458 2.704395);(47.981265 2.704254);

Titre de la carte



